

SEANCE PLENIERE DU 16 DECEMBRE 2008

CG/2008/181 – Administration Générale - 5 Budget Primitif 2009 – Synthèse

M. FISCHER – Mes chers collègues, monsieur le Président, vous avez rappelé hier le contexte général dans lequel nous vivons aujourd'hui au niveau international et national et surtout votre impulsion, depuis que vous êtes Président de notre Collectivité, à proposer à l'Assemblée départementale un budget qui soit audacieux, extrêmement volontaire et empreint des équilibres impartis aux enjeux d'avenir de notre Collectivité.

Permettez-moi un instant de revenir sur le contexte international et l'environnement. Je crois qu'un budget présenté ici aujourd'hui dans notre Assemblée, sa qualité, y compris la longueur de temps que mettra le rapporteur pour vous le présenter, n'est pas forcément proportionnel au temps de parole.

Vous permettrez ce clin d'œil parce que j'essaie de faire assez synthétique, assez synoptique et de ne pas entrer dans une avalanche de chiffres puisque, très largement, tous les vice-Présidents, les Présidents de commissions et les rapporteurs ont déjà décliné, dans les différents domaines d'action, les chiffres impartis aux enjeux budgétaires en corrélation avec nos politiques.

Néanmoins, nous nous interrogeons, à la fin de ces 15 rapports qui nous sont soumis sur ce contexte international dans lequel nous vivons.

Il est assez inacceptable de voir qu'une crise financière internationale ait un tel impact sur l'économie en l'espace de quelques semaines et mette nos concitoyens dans une situation d'inquiétude, d'interrogation et, plus que jamais, il y a une expression où on redemande que les hommes politiques, les femmes politiques, soient présents sur la scène pour faire en sorte de mettre en place des régulations qui n'existent pas.

Comment est-il acceptable qu'une société ait dérivé au niveau de la planète de ce point de vue avec une globalisation qui s'est mise en route, on a l'impression, malgré nous, en l'espace de 20 ou 30 ans. Tout est une question d'échelle et d'interrogations. Lorsqu'on se place dans une échelle de cycle en matière de civilisation, ce que nous sommes en train de vivre finalement est peu important. Si nous nous mettons sur une échelle de décennie, nous sommes dans une situation qui n'a jamais été vécue depuis la deuxième guerre mondiale et on se demande qu'ont fait tous les dispositifs de régulation qui doivent vérifier de-ci de-là avec des hauts, des grands et des sur-grands fonctionnaires, les places boursières internationales.

Nous avons vu encore récemment le scandale Madoff qui impacte un certain nombre de bourses. On se demande quand cela s'arrêtera et quand les mauvaises nouvelles s'arrêteront au niveau de la planète et où sont les coupables. Lorsqu'on voit quelqu'un qui dépasse le kilométrage autorisé de 2 km/h, il a un PV. Lorsqu'un adolescent vole quoi que ce soit dans une boutique, il est immédiatement comparu. Les coupables de cette crise financière internationale, où sont-ils ? Ce n'est pas la vindicte populaire mais qu'on les désigne néanmoins et qu'on leur fasse subir ce pour quoi ils sont responsables. C'est totalement inacceptable.

Lorsque je disais avant « plus de pouvoir public, plus de politique », c'est nécessaire. Jacques Attali qui était l'éminence grise de François Mitterrand, dans un rapport commandé par le Président de la République, expliquait qu'il faut une gouvernance mondiale. Nous n'y sommes pas. Nous sommes déjà contents de constater que, dans l'adversité et extrêmement rapidement, les dirigeants européens se mettent dans une situation de conjurer le sort pour que les classes moyennes ne soient plus pauvres demain et que les classes déjà populaires que nous assistons très largement ne souffrent pas encore plus.

Ceci nous impacte évidemment au niveau de notre budget.

Des forces politiques qui doivent se mettre en mouvement. Je pense qu'après la chute du mur de Berlin en 1989, la fin de l'ère communiste est largement révolue. Le néo-libéralisme et le capitalisme sauvage ont vécu mais il nous appartient de participer, modestement à notre niveau, mais tout de même avec force et énergie, à peut-être des perspectives tout à fait différentes parce que le négatif entraîne toujours des opportunités parce qu'il incite à la réflexion, parce qu'il incite à se poser tout simplement les questions « pourquoi la noblesse de la politique, pourquoi nous sommes élus » et, monsieur le Président, depuis votre élection, vous n'avez cessé de rappeler les enjeux de notre Collectivité en mettant en perspective le mouvement du Département dans une vision également de Conseil un jour élargi à la Région et au Département du Haut-Rhin. Je vous en félicite et ceci nous a entraîné, l'ensemble des collègues, à travailler de manière extrêmement assidue et faire en sorte que nous puissions avoir une éthique politique et en faisant en sorte que nos concitoyens aient peut-être aujourd'hui une meilleure lisibilité.

Mes chers collègues, le contexte national, vous connaissez les indicateurs financiers et les paramètres qui conditionnent l'élaboration d'un budget, la loi de finance prévue à hauteur de 2 020 milliards cette année connaîtra un déficit encore plus important que l'année précédente. A fin octobre, en 2008, nous sommes à un déficit de plus de 160 milliards d'euros, du jamais vu. Néanmoins, droite et gauche et tous gouvernements confondus, depuis 35 ans, sont coresponsables de la situation de l'Etat avec un endettement qui sera à hauteur de 69 % du PIB. En comparaison de certains autres, on nous dit que ce n'est pas une catastrophe, mais cela ne nous agréé pas de savoir néanmoins la lourdeur de la dette que nous laissons aux générations moyennes et aux générations qui vont nous suivre.

Nous avons heureusement pu juguler l'inflation à hauteur de 2,6 %, 2,7 % sur les douze derniers mois, à l'heure actuelle et un taux de base bancaire enfin qui a été mis en adéquation avec les enjeux actuels, avec sans doute un petit peu de retard mais un taux directeur de la DCE à 2, 5% puisqu'il a été abaissé de 0,75 % récemment.

Nous entendons encore ce matin, aux informations, que dans la Zone euro, la Zone euro monnaie tellement décriée pendant un temps par nos concitoyens et par nous-mêmes, mais que nous souhaitons de l'autre côté pour la stabilité de notre continent, dans la Zone euro, 25 % de voitures vendues en moins sur le mois de novembre.

Ceci nous interroge. Nous savons que nous sommes des situations où l'industrie, qui est en fait la valeur ajoutée de l'ensemble d'équilibres économiques de notre continent, souffre terriblement. Dans ce sens là, il est totalement inacceptable que les places boursières aient valorisé artificiellement à 50 fois la valeur du PBI international, ceci est inadmissible.

Espérons tout simplement que nous revenions à des choses où on mette les valeurs en perspective, la valeur d'ailleurs du respect d'autrui – c'est marqué dans

la Constitution française – ensuite que nous ayons des valeurs de solidarité, nous les affirmons très fortement au niveau de notre enceinte et c'est largement partagé, et ensuite des valeurs de travail tout à fait simples avec beaucoup de bon sens. C'est ce qui nous anime individuellement. Nous allons le marquer encore plus fort dans les mois à venir. Le bon sens est aussi la récompense pour le travail et que la spéculation soit mise de côté.

Pour ce qui concerne l'Alsace, je ne vais pas vous faire le listing des forces et des faiblesses. Enfin notre territoire avance après quelques années de balbutiement en ce qui concerne les grandes infrastructures TGV Est Européen, Rhin Rhône. Des perspectives heureuses aussi en ce qui concerne le GCO en espérant qu'on reste sur la pédale d'accélération. Encore ce matin tout le monde a vu que nous sommes englués pendant des heures dans les bouchons, c'est totalement inacceptable. Je comprends bien l'expression des différentes sensibilités.

Les enjeux universitaires en termes de pôle d'excellence. Les enjeux pour Strasbourg, la capitale européenne que nous portons tous et vous avez raison, monsieur le Président d'avoir pris l'initiative de montrer aux élus, au-delà des clivages politiques, que le Conseil Général était un partenaire privilégié de la Ville de Strasbourg, s'il fallait le rappeler, et de la Communauté Urbaine de Strasbourg. Nous sommes dans un contexte où l'élaboration budgétaire a sans doute été plus complexe, avec beaucoup plus d'interrogations que dans les dernières années.

Concernant le Bas-Rhin, vous avez imprimé, monsieur le Président, avec le mode de gouvernance, une volonté de faire participer l'ensemble des conseillers généraux à votre politique. Vous avez dans cette Maison et je vous en félicite et je pense que beaucoup de collègues vous en sont grés, remis l'élu à sa place. Vous n'avez pas hésité, avec beaucoup de respect, de temps en temps, à rappeler à des chargés de direction que l'élu doit être informé et consulté. Merci, cela méritait d'être dit parce qu'il fût un temps où cela n'était pas le cas. Les élus vous le rendent bien parce que leur implication est aujourd'hui totale et fidèle. Nous avons une nouvelle dynamique pour relever les challenges. Ce n'est pas les élus au-dessus de l'administration, c'est les élus à côté de l'administration.

Vous pouvez être exigeant, monsieur le Président, parce que vous êtes exigeant avec vous-même et avec ceux qui vous entourent, ce qui nous met dans des perspectives heureuses de travailler ensemble avec l'ensemble des 3 600 collaborateurs de notre grande Maison.

Concernant le travail et les méthodes, vous avez fixé des objectifs clairs. D'abord contenir l'économie en termes de fonctionnement et nous avons une baisse sensible pour la première fois à hauteur de 2 M€. Il faudra continuer dans ce sens là, il reste des économies à faire, la vie est un mouvement, il faut continuer ce travail.

Le soutien à l'investissement, cela a été dit, répété plusieurs fois, nous le voyons sur les tableaux que je vais commenter tout à l'heure. C'est absolument indispensable aujourd'hui pour que nos entreprises, nos artisans, nos commerçants, toutes les personnes qui portent l'économie, se sentent soutenues parce que nous sommes dans une période où indéniablement, l'élu doit être aux côtés de l'entreprise, des salariés et montrer que l'action publique est quelque chose de noble qui sous-tend l'économie. Je me permets de rappeler que ce sont les collectivités locales et territoriales qui portent aujourd'hui en France 75 % de l'investissement public.

Vous avez aussi mis notre département dans une vision pluriannuelle avec un travail qui doit être poursuivi auquel le Directeur général, Pierre GEY, s'est largement attaché et le budget que vous avez qualifié d'audacieux, d'entreprenant, est également emprunt d'une certaine prudence.

Nous savons qu'il est extrêmement sincère, véritable mais nous nous interrogeons néanmoins sur quelques lignes en espérant que nous n'aurons pas à les corriger lors des différentes décisions modificatives, notamment sur l'incertitude concernant les droits de mutation.

Notre budget, mesdames et messieurs, est en phase avec les enjeux, avec une perspective d'avenir et répond surtout à toutes les compétences et bien au-delà. Nous avons mis en place, cette fois-ci, le dispositif, je ne fais que le répéter, d'autorisations de programme, crédits de paiement et, après la séance que vous aviez faite avec les Présidents des EPCI de l'ensemble du Bas-Rhin, tout le monde comprend bien que la territorialisation est aussi le support de mieux contractualiser et de faire du pluriannuel. Nous avons besoin de cela et nous pourrons mesurer les taux d'exécution budgétaire dès l'année prochaine pour bien avoir en phase cette vérité qui est aujourd'hui annoncée.

Concernant les points forts du Département, nous en avons quelques uns. Merci Madame Kursun d'avoir, depuis des années, veillé à une gestion de la dette qui nous met aujourd'hui dans une situation extrêmement favorable. Vous aviez raison de prôner les taux fixes chaque fois que les situations permettaient d'avoir des taux bas. C'est important. Vous savez qu'il y a aujourd'hui des collectivités territoriales qui sont dans une situation pas seulement tendue mais carrément épouvantable. Nous avons échappé à cela. C'est important.

Deuxième chose, vous avez la perspicacité de proposer au Président, chaque fois de consolider les emprunts au moment où les taux sont les plus favorables en mettant, bien entendu, en compétition l'ensemble des établissements bancaires. Donc une très bonne gestion de la dette.

Nous avons mis en place un amortissement, quand Laurent Furst présentait à la Commission des finances, un peu plus long, ce qui nous emmène à une situation où la capacité d'extinction de la dette, qui est aujourd'hui de 2,6 ans environ, sera maintenue mais bougera néanmoins un tout petit peu dans les lignes. Il va falloir redoubler de vigilance pour la construction des budgets à venir dans les années qui viennent puisque nous ne sommes pas à l'abri d'un certain nombre de surprises.

Ensuite, nous faisons appel à la fiscalité de manière très modérée. Les pertes en ce qui concerne aujourd'hui évalué les droits de mutation, correspondent exactement aux 2,8 points de fiscalité que nous avons voté hier. On ne le fait pas parce que nous avons envie de le faire. On s'en passerait bien, tous ensemble, mais il faut néanmoins équilibrer notre budget. Nous n'avons pas l'intention de peser plus sur l'investissement.

Nous avons l'avantage d'avoir une très bonne gestion de cette Maison. Il faut persévérer dans ce sens avec un engagement politique fort, avoir une exigence et, comme le dirait notre collègue Wirth, en Commission des finances, « *il faut sortir la quintessence* » si nous osons le paraphraser, notre grand commandeur, sachant que les points faibles du Département sont finalement la dépendance vis-à-vis de la fiscalité directe, que la fiscalité indirecte est à peu près stable, et que nous ne maîtrisons pas tous les éléments de l'évolution sociétale et de son coût.

Notre collègue, Henry Dreyfus, parlait hier, un peu a posteriori des enjeux et de la réactivité du Département. Je partage son opinion et les interrogations communes que nous avons concernant la réactivité. Nous serons, dans les mois et les années à venir, dans des situations – et vous avez anticipé ce dispositif, monsieur le Président – où il faudra avoir sans doute plus de réactivité qu'il y a deux ou trois ans. La vie avance plus vite. Nos concitoyens attendent d'avoir des politiques en adéquation

mais il faudra à chaque fois faire attention de ne pas confondre précipitation avec rapidité. C'est toujours un des éléments qui font que de la non lisibilité de certaines de nos politiques, qui ne sont pas connues par tout le monde quoi qu'on en pense, que nous maîtrisons bien, il n'est pas certain que nos concitoyens se retrouvent toujours dans le fatras complexe au niveau institutionnel.

Nous avons, au niveau de notre canton, à faire notre travail pour qu'ils puissent mieux s'adresser demain chez qui de droit pour que nous ayons des réponses en adéquation.

Mes chers collègues, j'en viens à l'économie générale du budget. Je pourrais évidemment passer en revue le rapport de la page 883 à 912. Je préfère, pardonnez-moi, faire une synthèse puisque tout a été dit dans les différents domaines, notamment en ce qui concerne les pôles.

Les dépenses

Vous avez, en ce qui concerne le tableau des dépenses, le budget 2008 consolidé avec les deux DM à 705,6 M€, porté en BP 2009 à 732 M€ soit +3,7 % pour le budget de fonctionnement en dépenses.

L'investissement est de 406 M€. C'est là le poids très important impulsé par notre Collectivité à +5,18 %. Mesdames et messieurs, nous avons un budget en équilibre de 1 138 M€ en progression de 4,3 %.

Les recettes

Concernant les recettes, le fonctionnement prévisionnel nous apportera 826,9 M€ en progression de 2,6 % donc inférieur à la partie dépenses. L'investissement est estimé à 311,9 M€. C'est donc un budget en équilibre à 1 138 M€.

Vous savez que la fiscalité indirecte est en diminution de 1 M€. Par prudence, il est donc prévu une baisse relativement significative du produit des droits de mutation – j'en ai déjà parlé – de l'ordre de 9 %.

Les dotations de l'Etat s'accroissent légèrement.

Les dépenses d'investissement

Nous sommes là aux dépenses d'investissement avec la maîtrise d'ouvrage qui représente 50 %, effort considérable du Département.

Pour les subventions, nous sommes toujours 2 points au dessus de la moyenne des subventions allouées aux communes et aux EPCI de la moyenne des Départements de France : 113 M€ soit 40 %.

Le développement économique est à hauteur de 27 M€ tel qu'il est prévu.

Les dépenses de fonctionnement

Nous avons récapitulé les charges d'intervention, toutes les allocations et participations, pour 452 M€.

- le RMI est en progression de 3 M€, cela a été dit. Nous avons eu un débat très important sur le RMA et le RSA ;
- 78 M€ pour l'APA ;

- les charges de personnel en progression mais avec une vraie volonté de stabiliser aujourd'hui totalement les effectifs. Je pense que nous avons un niveau d'exigence et qu'on peut remercier le personnel pour le travail effectué mais qu'il faut, en même temps, avec les temps actuels, être de plus en plus exigeant. Je pense que nous partageons, avec les fonctionnaires territoriaux, ces enjeux ;
- les charges financières sont en légère progression avec 21 M€ alors que l'emprunt sera le même que l'année dernière avec 187,7 M€ ;
- les charges de gestion, de logistique et de moyens généraux sont évaluées à 127 M€ ;

Budget primitif 2009 : ce que le Bas-Rhin dépense

- nous avons ensuite dans les dépenses, le grand pavé de la solidarité – excusez-moi d'utiliser un tel terme mais c'est l'essentiel de nos compétences – 420 M€
- le développement socio-éducatif et culturel pour 113 M€ ;
- la valorisation des richesses locales : 72 M€ ;
- l'aménagement du territoire tel que décliné par les pôles à hauteur de 217 M€ ;
- la gestion financière est à hauteur de 144 M€.

Nous avons vu les intérêts précédemment, sachant que nous avons toujours, au niveau de la dette, un refinancement d'emprunts annuels pour une enveloppe de 84 M€ qui est relativement stable et que la volonté affirmée était de ne pas faire plus recours à l'emprunt cette année pour avoir une vision pérenne pour les années à venir.

Ce que le Bas-Rhin perçoit

- la fiscalité directe, faites le ratio entre 357 M€ en fiscalité directe, ce qui contribue à dire malheureusement que 32 % de fiscalité directe, voici dix ans, nous étions à 54 % ou à peu près, au-delà des 50 %. Nous sommes devenus complètement dépendants de l'Etat en termes de dotations, de contributions et de compensations ;
- la fiscalité indirecte avec les incertitudes sur les droits de mutation, je l'ai déjà évoqué ;
- les emprunts, j'en ai parlé ;
- le concours de l'Etat est relativement stable puisque nous sommes à hauteur de 211 M€ contre 201 M€ l'année dernière ;
- les autres recettes sont à 175,3 M€ alors que nous étions à 179 M€ l'année précédente.

Voilà pour la présentation générale.

Le projet de délibération modifié vous a été distribué avec quelques changements.

Sur proposition de la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général :

- décide de voter le budget au niveau des chapitres par nature à l'exception des articles spéciaux suivants ... ;
- approuve le budget primitif pour 2009 qui s'élève, en recettes et en dépenses réelles, à 1 138 895 309,76 € ;
- approuve les modifications par rapport au projet de budget primitif récapitulées sur le tableau en annexe n°1, sachant que vous avez, sur ce tableau, un certain nombre de modifications de sommes très légères, avec notamment un

investissement pour le Projet Cistude à hauteur de 100 000 €, la tortue élevée dans le Haut-Rhin et qui va revitaliser le Nord de notre département, c'est très important mais, plus sérieusement, notre participation à l'investissement en Dordogne, au cimetière de Clairvivre. C'est aussi cela un clin d'œil à l'histoire avec le respect à nos aînés ;

- autorise le Président à passer toute opération comptable dans le cadre de l'établissement du budget primitif ;
- précise que les enveloppes de subventions (en investissement et en fonctionnement) telles qu'elles sont prévues dans les différentes politiques sont d'un montant annuel maximum à respecter strictement, bien entendu ;
- approuve les montants des budgets annexés en dépenses et en recettes, donc celui du parc d'entretien des cours d'eau, celui du Laboratoire départemental d'analyse, du Foyer de l'enfance, du Vaisseau ;
- décide de fixer le volume des emprunts à 187,7 M€ auquel s'ajoute un montant de 84 M€ maximum pour le financement d'emprunts pouvant être remboursés par anticipation le cas échéant ;
- décide de fixer les produits fiscaux en recouvrement à 564 753 557 € ;
- décide de neutraliser entièrement l'amortissement des bâtiments administratifs et scolaires ;
- donne délégation à son Président, pour l'exercice budgétaire 2009, en vue de décider après consultation des établissements bancaires des emprunts à contracter et, le cas échéant, pour procéder à toute opération financière de gestion des emprunts, étant entendu qu'il est indexé les caractéristiques principales des prêts que le Président est autorisé à souscrire ;
- donne délégation au Président de contracter les contrats de crédits de trésorerie pour 2010 pour un montant maximum de 100 M€ ;
- donne délégation au Président pour signer les conventions financières ;
- décide d'attribuer à l'Etablissement public départemental d'action sociale de la Cité sanitaire de Clairvivre en Dordogne une subvention de 1 015,69 euros pour les travaux de rénovation du cimetière des réfugiés ;
- décide d'admettre en non valeur des taxes CAUE pour 80 €. Il s'agit de la fanfare de la garde pour 67 euros et la SCI Le nouveau centre. Je vous assure, cela ne s'invente pas, j'ai le tableau devant les yeux.

Par ailleurs, le Conseil Général arrête les nouveaux taux modulés applicables à compter du 1^{er} janvier 2009, avec les tableaux en annexe où vous aurez vu, par rapport à ce qui a été présenté, une modification puisqu'il y avait des erreurs dans les codes INSEE, tout ceci a été modifié.

Voilà monsieur le Président, chers collègues, la synthèse de ce budget que nous voulons extrêmement entreprenant pour relever la tête et faire face aux défis qui nous attendent aujourd'hui et demain à côté de nos concitoyens.

La séance est levée à 12 heures 15.

